



Réunion du 15 avril 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

### IMPORTANT COUPES

Toutes les rencontres de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre/Léger se déroulant le samedi 20 avril et prévues à 15h, débuteront à 14h55.

Tous les clubs des matchs concernés, ainsi que les arbitres, sont priés d'en prendre bonne note.

### COUPE VALEYRE LEGER

Tous les clubs concernés par la coupe Valeyre/Léger se déroulant le samedi 20 avril, sont priés de saisir le score de la rencontre aussitôt le match terminé, afin que la Commission Seniors puisse planifier les rencontres du lundi 22 avril, et que la Commission des Arbitres puisse effectuer rapidement les désignations pour les rencontres suivantes.

### NOTE AUX CLUBS

Le tirage des 1/4 de finale et des 1/2 finales de la Coupe de la Loire et de la Coupe Valeyre/ Léger va se dérouler le mardi 23 avril à 18h30, au District de la Loire. Tous les clubs concernés sont priés d'en prendre bonne note.

### COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 9 au 18 avril ; concerne la planification des matchs.

OMS de Firminy : planning des terrains semaine 16.

Finerbal : concerne votre candidature pour la finale Seniors du 16 juin.

St Cyr les Vignes : concerne votre demande pour le 26 mai : **les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour à la même heure (dimanche).**

Mably : concerne votre match du 28 avril, avancé en D3 poule B du 17 février : transmis à la Commission des Règlements.

Roche St Genest : concerne votre changement de terrain en D2 poule Sud pour le match du dimanche 14 avril.

St Just St Rambert : concerne votre forfait en D5 Poule B du 7 avril.

St Paul en Jarez : concerne votre match en D1 du 14 avril.

Villars : concerne votre demande pour le match du 28 avril en D4 poule D : refusé.

Forez Donzy : concerne votre problème de FMI : soyez vigilant à l'avenir

Haut Forez : concerne votre dysfonctionnement FMI : soyez vigilant à l'avenir.

Noirétable : concerne le forfait de votre adversaire en D5 Poule A du 14 avril.

Rive de Gier : concerne l'absence de votre adversaire en D5 Poule D du 14 avril.

AJ Chapellois : concerne votre accord pour le match du 21 avril en Coupe de la Loire.

M. P. FAYOLLE (arbitre): concerne votre courrier pour le match en D4 Poule A .problème FMI.: soyez plus vigilant à l'avenir.

Sury le Comtal : concerne votre forfait en D5 Poule C du 14 avril.

St Galmier Chamboeuf : concerne votre forfait en D5 Poule B du 14 avril.

St Anthème : concerne votre forfait en D5 Poule A du 14 avril.

St Marcellin en Forez : concerne votre forfait en D 5 Poule D du 14 avril.

Lézigneux : concerne votre forfait en D5 Poule A du 14 avril.

Génillac : concerne votre forfait en D 5 Poule D du 14 avril.

St Jean Bonnefonds : concerne le résultat du match en D4 Poule D (inversion du score par l'arbitre).

La Talaudière : concerne votre demande pour le 19 mai : **les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour à la même heure (dimanche).**

### AVIS AUX CLUBS

Suite au troisième forfait de l'équipe de **ST JUST ST RAMBERT, en D5 Poule B**, celle-ci est déclarée FORFAIT GENERAL : **les équipes de la poule sont priées d'en prendre bonne note.**

Le match de Coupe de la Loire n°56430.1, **AJ CHAPELLOIS - ETRAT LA TOUR**, se déroulera le **dimanche 21 avril à 15h, sur le complexe sportif de stade GOUTTERONS** (Bennes Marrel) : les équipes et les arbitres sont priés d'en prendre bonne note.

Le match en Coupe Valeyre/Léger n°56426.1, **FC ST ETIENNE - FEURS**, se déroulera le **mercredi 17 avril à 20h**, sur le complexe sportif de **FEURS**. Les arbitres de la rencontre sont priés d'en prendre bonne note.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2018 / 2019**

**SENIORS**

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Le match en Coupe Valeyre/Léger n°56429.1, **ST JUST ST RAMBERT - RIVE DE GIER**, se déroulera le **mercredi 17 avril à 19h, sur le stade des UNCHATS**. Les arbitres de la rencontre sont priés d'en prendre note.